

*Études Historiques*, nouvelle série, n<sup>o</sup> 1 et 2, janvier et avril  
1948. (la Renaissance du livre, Paris)

BONNAULT (Claude de), *Un mouvement insurrectionnel au  
Canada, en 1837*

Gérard Filteau

Volume 2, Number 2, septembre 1948

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801466ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801466ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Filteau, G. (1948). Review of [*Études Historiques*, nouvelle série, n<sup>o</sup> 1 et 2, janvier et avril 1948. (la Renaissance du livre, Paris) / BONNAULT (Claude de), *Un mouvement insurrectionnel au Canada, en 1837*]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2(2), 303–308. <https://doi.org/10.7202/801466ar>

## REVUE DES REVUES

*Études Historiques*, nouvelle série, no 1 et 2, janvier et avril 1948. (la Renaissance du livre, Paris).

*BONNAULT* (Claude de), *Un mouvement insurrectionnel au Canada, en 1837*.

La revue de la Société des Études Historiques, dont la publication avait été interrompue par la guerre, nous est enfin revenue avec un titre légèrement modifié. Les deux premiers numéros de la nouvelle série sont d'autant plus intéressants qu'ils nous apportent une étude de M. Claude de Bonnault, intitulée: Un Mouvement insurrectionnel au Canada, en 1837.

La sympathie de M. de Bonnault pour tout ce qui touche au Canada français est bien connue de tous. De nombreux articles sur des questions d'histoire, la publication de plusieurs documents inédits, nous ont maintes fois permis d'apprécier ses talents de chercheur et sa compétence sur la période française de notre histoire.

Cette fois, M. de Bonnault aborde l'un des problèmes les plus épineux de la période britannique, l'épisode qui constitue, en quelque sorte, l'un des sommets de notre histoire depuis 1760, et il l'aborde dans un sens qui ne manque pas d'originalité. Il a vu, dans le mouvement de 1837, une conséquence de la propagation des idées subversives importées de France. Il a d'ailleurs tenu à le préciser dans un bref avertissement. « Le romantisme a-t-il été un poison?... Pouvait-elle faire autre chose que du mal son explication de l'histoire ramenée à un antagonisme fatal: luttes de races, luttes de classes... On aurait pu croire que 6,000 kms de mer mettaient le Canada à l'abri des contagions intellectuelles françaises. Il n'en a rien été. En 1837-1838, de jeunes Canadiens ont lutté, ils sont morts pour avoir trop lu Augustin Thierry ».

Cette façon de poser le problème ne manque pas d'en rendre la solution des plus intéressantes. Dès le début de son travail, l'auteur affirme que « les prétextes mis de l'avant par les promoteurs du mouvement n'expliquent qu'en partie le malaise et l'inquiétude qui pesaient alors sur le Canada... En rechercher les motifs et, si possible, les déterminer, voilà qui importe, voilà qui est intéressant ».

L'auteur expose donc de façon sommaire les prétextes d'ordre politique pour aborder aussitôt les véritables motifs qui, d'après lui, seraient issus du « poison romantique ». « La théorie qui faisait de la guerre des races le fil conducteur de l'histoire intérieure des peuples s'était acclimatée au Canada... La conquête de l'Angleterre par les Normands avait duré des siècles et des siècles; la conquête du Canada par les Anglais ne faisait que commencer. Les Anglais avaient conquis le pays, ils voulaient conquérir les âmes. Les Canadiens résisteraient comme avaient résisté les Saxons. Et l'on écrirait plus tard un ouvrage qui serait le pendant de celui d'Augustin Thierry ».

Le « poison romantique » eut pour double effet « le soulèvement de la bourgeoisie contre l'idée ou le fantôme de la noblesse » et « une prise de position de cette même bourgeoisie sur le terrain religieux ». C'est dans cette double attitude qu'il faudrait rechercher les motifs réels de l'insurrection.

L'auteur nous décrit ensuite cette bourgeoisie peu nombreuse, « les yeux tournés du côté de la France pour y prendre ses mots d'ordre, ses consignes », bourgeoisie grisée d'un savoir mal digéré, qui ne « croit plus ce qu'enseigne l'Église, qui « croit les livres qu'elle condamne, aveuglément, sans discussion ». Elle s'est substituée, dans les affaires publiques, à l'aristocratie que son égoïsme et son esprit exclusif avaient rendue impopulaire. De là, la formation de deux partis, l'un aristocratique, l'autre démocratique. « Au lieu d'opposition de doctrines, des haines de classes, à vrai dire deux peuples ennemis ». Un peu plus loin, nous trouvons encore: « Ces démocrates ont deux grandes haines, l'Angleterre, la noblesse ».

Autre conséquence, le « poison romantique » a dévoyé les intellectuels canadiens qui se sont émancipés de croyances précises et ont secoué le joug

de l'Église pour faire passer l'anticléricalisme dans leurs doctrines politiques. « Catholiques de naissance et d'éducation, mais furieux adversaires du clergé », dit l'auteur. Et encore : « Ils étaient tous anticléricaux ; quelques-uns allaient jusqu'à l'anticatholicisme ».

Cet exposé des causes de l'insurrection nous semble bien la partie importante de cet article. Il ne manquera certainement pas de lecteurs pour différer d'opinion avec l'auteur. C'est, croyons-nous, la première fois que nous voyons l'agitation de 1837 assimilée à un soulèvement de la bourgeoisie contre la noblesse. D'aucuns se demanderont ce que l'auteur désigne par la noblesse. Cette classe sociale était à peu près inexistante chez les Canadiens français de l'époque. Le groupe qui n'avait pas émigré à la suite de la Conquête, et qui n'était d'ailleurs qu'une noblesse tout juste à la hauteur d'éperons, s'était presque complètement embourgeoisé. Chez les Anglais, à l'exception du gouverneur et de quelques officiers, qui n'étaient d'ailleurs que des hôtes de passage, même vide. La seule aristocratie que l'on puisse trouver de part et d'autre serait celle du pouvoir civil et de l'argent : employés publics, financiers, trafiquants, hommes d'affaires, parvenus. Ces gens roulaient parfois gros train et ne manquaient pas de prétentions. C'est à eux que le peuple attribuait volontiers le sobriquet sarcastique de « noblaïlle ». Par esprit de réaction, les Patriotes affectaient de se dire roturiers, plébéïens.

Un terme fréquemment employé à l'époque semble avoir laissé l'auteur un peu perplexe sur sa signification, c'est celui de bureaucrate. Il avoue y trouver une résonance étrange. Il émet l'opinion que ce terme aurait d'abord désigné les aristocrates et que, peu à peu, il se serait étendu à tous les loyalistes ou partisans du gouvernement. Il nous semble y avoir là une erreur. Les termes bureaucrate, bureaucratie, étaient réellement employés dans leur sens propre avec toute la nuance péjorative qui s'y attache ; celle d'influence abusive. Le terme servait d'abord à désigner les fonctionnaires publics et, par extension, leurs coteries, leurs alliés, leurs supporteurs, leurs protecteurs, leurs partisans. Que les puissances d'argent aient eu partie liée avec ce groupe, c'est un fait acquis.

Il nous souvient d'avoir lu, il y a quelques années, une étude dans laquelle un auteur à tendances communistes, envisageant absolument la même question, concluait à un soulèvement de caractère nettement prolétaire et prétendait faire des Patriotes de 1837-1838 les premiers communistes canadiens. On pourrait sans doute varier encore le point de vue et trouver maints aspects différents. Mais serait-ce bien objectif ?

Pour la seconde cause déterminante des troubles de 1837-1838, l'auteur la voit dans la prise de position des Patriotes sur le terrain religieux. Il est malheureusement vrai que cette époque fut marquée par une grave crise religieuse et que les désordres du temps ont fourni à plusieurs l'occasion d'afficher leur anticléricalisme. L'auteur semble cependant ne vouloir parler que d'un groupe peu nombreux. A-t-il voulu désigner l'aile extrémiste du parti ? Il ne s'est pas exprimé clairement sur ce point. Ce n'est

d'ailleurs qu'en les appliquant au groupe extrémiste qu'il a pu écrire ces phrases: « L'anticléricalisme était passé dans les doctrines politiques des novateurs », « Ils étaient tous anticléricaux ». L'influence de ce groupe fut-elle assez puissante pour provoquer la révolte malgré l'absence de tout autre motif? On peut en douter si l'on se rappelle que, lors de la diffusion des « Paroles d'un Croquant », les extrémistes n'osèrent braver publiquement la masse de leurs propres partisans et durent imprimer le livre en cachette et le distribuer sous le manteau.

L'auteur nous semble un peu trop insister sur le caractère anticlérical du mouvement en écrivant: « L'erreur — ou le malheur — des patriotes du Bas-Canada fut d'imaginer qu'ils pourraient soulever un peuple catholique sans avoir les prêtres avec eux, ou les ayant contre eux ». Nous aurions aimé quelque chose de plus nuancé. Il est avéré qu'un bon nombre de prêtres ont sympathisé activement avec les patriotes, quelques-uns au point de se compromettre gravement. L'auteur nous semble encore accentuer un peu fortement la note en parlant du conflit qui mit aux prises Mgr Lartigue et les Patriotes à l'automne 1837. « Mgr Briand avait été dur en 1775, Mgr Lartigue fut peut-être encore plus dur en 1837-1838. Ne le voyons-nous pas instituer dans son diocèse une véritable inquisition? Le confessionnal en est l'instrument. Les prêtres n'attendront plus les aveux des pénitents. D'ordre de l'évêque, ils doivent interroger les personnes suspectes: Avoir parlé en faveur de la Rébellion, cela suffit; il n'en faut pas davantage pour être privé de communion pendant un an. Sur les âmes, dans les consciences, Mgr Lartigue fait régner la terreur ».

C'est la première fois que nous entendons parler de l'institution de ce tribunal d'inquisition. Rien dans les mandements et lettres pastorales de Mgr Lartigue n'autorise à proclamer ces faits. Quant aux directives particulières que nous connaissons, il est juste de reconnaître que leur sévérité se tempère de bonté et même d'indulgence. Si l'évêque demeure rigoureux pour ceux qui se sont montrés scandaleusement rebelles, il conseille à ses curés d'user de bienveillance envers ces victimes de l'entraînement, les simples comparses. Pour ceux-là même qui sont morts les armes à la main, s'il refuse des funérailles religieuses, il n'en autorise pas moins des messes basses pour le repos de leur âme. Dans le cas des plus coupables, il prescrit une rétractation publique. Mais là encore il se montre fort accommodant. Le simple fait d'apposer sa signature à l'une des vagues et peu compromettantes « adresses de loyauté » à sa Majesté est tenu pour une rétractation publique suffisante. Après rétractation, les coupables seront, en règle générale, privés de la communion pendant un an. Mais il faudrait savoir en combien de cas particuliers cette règle générale a été adoucie. (Voir L. GÉROULX. *Notre Maître le Passé*, 2e série: *Les Patriotes de 1837 et le Clergé*.)

On pourrait discuter longtemps sur l'influence du « poison romantique » et des philosophes révolutionnaires du XVIIIe siècle. Souveraineté populaire, contrat social, de grands mots qui emplissaient la bouche des Patriotes. Mais on peut douter qu'ils leur aient donné le même sens que

leur attribuaient les doctrinaires français; On peut se demander s'ils n'entendaient pas la souveraineté populaire, non au sens du Contrat Social, mais selon la théorie britannique qui fait résider le pouvoir dans le parlement issu du peuple. (L. Groulx, op. cit. p. 118). Si l'on examine attentivement les textes où ces termes se trouvent employés, cette opinion est très plausible, la plus probable même.

Que l'anticléricalisme mêlé aux idées subversives venues de France ait exercé une influence réelle sur les événements de 1837, c'est admis de tous. Cette attitude déplorable a certainement contribué à abolir les scrupules chez des gens naturellement respectueux de l'autorité constituée, mais qu'elle ait constitué une cause déterminante de la rébellion, plusieurs continueront d'en douter. Les causes d'ordre politique et administratif que l'auteur ne fait que signaler, les causes d'ordre économique qu'il ne mentionne pas, celles d'ordre national qu'il effleure à peine, sont plus que suffisantes pour expliquer le soulèvement. D'ailleurs, les troubles de 1837 et de 1838 ne se sont pas limités à la partie française du Canada. Toutes les provinces y ont participé plus ou moins et ils furent tout aussi violents dans le Haut-Canada où l'on ne peut prétendre à un soulèvement contre la noblesse, ou à une prise de position sur le terrain religieux, ou à l'influence du « poison romantique ». Parce que le soulèvement de 1837 s'est produit à la suite de la publication de la « Conquête de l'Angleterre par les Normands », il nous semblerait un peu exagéré d'y voir un lien de cause à effet. Cela semblerait plutôt un accident de synchronisme historique que l'on peut faire entrer en ligne de compte, au rang des causes secondes.

Une assez longue partie de l'étude de M. de Bonnault est consacrée à Papineau dont il fait à bon droit la figure centrale des événements de 1837. Le lecteur y reconnaîtra-t-il le Papineau traditionnel ?

« Il est démocrate ce Papineau ! » dit l'auteur. « Il serait fâché que l'on puisse dire qu'il y a plus démocrate que lui ». Et plus loin : « Le mouvement aurait pu prendre un caractère populaire et l'émeute se généraliser si les meneurs avaient daigné inscrire à leur programme le seul article qui intéressât la masse : l'abolition de la tenure seigneuriale. Mais Papineau était seigneur de la Petite-Nation et il n'entendait rien perdre de ses droits et de ses prérogatives. Ce démocrate était un féodal forcené ». « Il n'est pas démagogue » lit-on encore, mais les chefs « cette année-là firent adopter par plusieurs assemblées d'habitants... des résolutions séditeuses proposées par eux ». Papineau est un peu aigri de ne pouvoir accéder au Château Saint-Louis : « De dépit, il s'en prend aux particules ». « Les flatteurs extrémistes, l'espoir de jouer un plus grand rôle, l'illusion caressée et le mirage d'une présidence de la république, ont fait qu'il a rompu avec son passé, avec ses pareils ». Au point de vue religieux, l'auteur assimile les idées du vieux chef, en 1871, avec celles de 1837 et affirme que son attitude était déjà fixée à l'époque des Troubles. Or nous savons qu'au contact de La Mennais, Blanc et autres, Papineau a évolué après 1840. L'auteur continue le portrait au moyen d'extraits de dépêches de M. de Pontois, ministre de France à Washington. M. De Pontois a trouvé Papineau « beaucoup au-dessous de

sa réputation et du rôle qu'il prétend jouer; ses idées sur les questions générales sont communes, sa conversation déclamatoire; son admiration pour les institutions démocratiques des États-Unis dénuée de critique et de discernement... » Il ajoute encore: « Homme honnête et consciencieux, mais d'un esprit médiocre et étroit, rempli de lieux communs à la place d'idées... » Et l'auteur déclare ce portrait tracé par un observateur sagace et difficile à abuser.

Voilà un Papineau quelque peu différent de celui auquel nous ont habitué les écrivains canadiens-français ou même anglais.

L'auteur semble aimer les phrases à l'emporte-pièce. Le danger de ces phrases est qu'elles dépassent parfois la pensée ou qu'elles omettent des nuances nécessaires. A titre d'exemple, citons: « Les griefs des Canadiens, à en croire ceux qui s'étaient *arrogés* la mission de parler en leur nom... » Le terme s'arroger nous semble peu propre à désigner des élections régulières tenues suivant les lois du pays. Ce terme ne peut s'entendre que si l'on retient le fait d'une usurpation morale au détriment de l'aristocratie, qui, au dire de l'auteur lui-même, n'aurait été que « l'idée, le fantôme de la noblesse ».

On pourrait encore relever des inexactitudes de détails, telles les suivantes:

D'Augustin-Norbert Morin (et non Auguste), l'auteur dit que ses croyances religieuses ont subi la même évolution que celles de Papineau. Il y a certainement méprise. Si, dans les premières années de sa vie publique, Morin sembla quelque peu s'abandonner au courant, il eut vite fait de se ressaisir pour devenir un chrétien modèle qu'il n'avait peut-être jamais cessé d'être.

L'auteur fixe à 1827 la naissance du parti patriote. Nous croyons difficile de rallier l'unanimité sur ce point. Quelques-uns voudront peut-être devancer, d'autres prétendront retarder jusqu'en 1832 ou même jusqu'aux élections de 1834.

Nous voyons aussi dans cette étude que c'est après Saint-Eustache que Colborne mérita le surnom de « vieux brûleur ». Le surnom courant est plutôt celui de « vieux brûlot ». Mais à quel moment au juste fut-il appliqué? Plus probablement après les incendies de 1838. Peut-être même n'est-ce qu'un titre posthume.

Mais ces peccadilles et quelques autres du même genre, quelques omissions n'enlèveront guère au mérite de cette thèse. L'auteur a certainement fourni un grand effort pour comprendre cette période si complexe de notre histoire; et cet effort a d'autant plus de valeur qu'il a dû se déployer loin des dépôts d'archives qui eussent pu faciliter la tâche, sous un climat sensiblement différent qui ne favorisait peut-être que difficilement l'intelligence de la vie si bigarrée du Canada français d'il y a un siècle.